

## **Obama et les armes nucléaires : la politique des (tous) petits pas**

Bruno Tertrais, Maître de recherche, Fondation pour la recherche stratégique

Barack Obama est un homme déterminé mais prudent et réfléchi, qui fait souvent prévaloir ses responsabilités d'homme d'Etat sur ses inclinations personnelles. On sait maintenant qu'il a appliqué cette méthode au domaine nucléaire, au risque de décevoir nombre de ses partisans. Ni le traité de Prague (« New START ») ni la nouvelle posture nucléaire nationale (« Nuclear Posture Review ») ne sont des actes révolutionnaires. Ils se situent largement dans la continuité des politiques nucléaires des administrations Bush père, Clinton et Bush fils.

Le **New START** n'est pas un accord de réduction des armes nucléaires, et ne relève du désarmement qu'en trompe-l'œil. Il s'agit en fait tout simplement d'un accord de « maîtrise des armements », au sens où on le pratiquait au temps de la Guerre froide. Un comble au moment où les deux pays ne se disent plus ennemis. En effet, (1) le traité ne concerne, comme celui de Moscou (2002), que les « armes stratégiques opérationnelles » (environ 30% des arsenaux). C'est la partie émergée de l'iceberg. Ne sont pas prises en compte les armes en réserve, en attente de démantèlement, ou « non-stratégiques ». (2) Il fixe pour ces armes une limite (1550) à respecter en 2017 qui reste proche de la fourchette du traité de Moscou (1700-2200), qui devait être appliqué en 2012. (3) Il permet théoriquement de conserver davantage d'armes stratégiques déployées que le plafond du traité de Moscou, en raison de la règle de décompte des forces aériennes: un bombardier ne compte que comme une seule arme, même s'il est doté de 20 bombes! (Les armes ne sont pas en permanence sur les avions, contrairement à ce qui est le cas pour les missiles; et les Russes ne voulaient pas que les Américains inspectent leurs bases aériennes...) C'est un recul: ces règles de décompte sont encore plus artificielles que celles des START. Et au vu des difficultés de négociation de cet accord – ainsi que de la vigilance des Républicains au Congrès, qui restent très conservateurs sur ces questions – on peut douter qu'il y en aura un autre avant la fin du mandat de M. Obama.

Les résultats de la **Nuclear Posture Review** (NPR) reflètent les tensions au sein de l'administration Obama sur les questions nucléaires. La Maison-Blanche a décidé de mettre publiquement l'accent sur les aspects les plus « sexy » (si l'on peut dire) du dossier. Le premier concerne l'engagement à ne pas développer de « nouvelles » armes nucléaires, même si le sens exact de cet adjectif reste en débat. Le second concerne la doctrine, qui prévoit – à la demande du Département d'Etat et de la vice-présidence – une modeste réduction du rôle de la dissuasion nucléaire américaine. Comme au Royaume-Uni (Livre blanc de 2006), on avance désormais que la mission de l'arme nucléaire est essentiellement (c'est son « rôle *fondamental* ») de prévenir une menace de même nature. L'engagement de non-emploi contre les Etats non-nucléaires, donné par Washington comme par les autres puissances nucléaires, est désormais plus ferme. Il ne serait invalidé que si le pays viole ses engagements de non-

prolifération nucléaire (sans plus de précision), et peut-être, à l'avenir, en cas d'attaque biologique massive. L'administration espère que cela convaincra les pays non-nucléaires de renforcer le régime de non-prolifération. On peut en douter. Remarquons par ailleurs que l'exception ne s'applique qu'au cas où les Etats-Unis sauraient à l'avance que le pays viole ses engagements...

Il est difficile de comparer ligne à ligne la NPR de 2010 à celle de 2002, car il n'y avait pas, pour cette dernière, de texte public. En outre, la NPR de l'administration Obama couvre également la politique de non-prolifération, ce que ne faisait pas la précédente. Elle confirme, à cet égard, que la lutte contre le terrorisme nucléaire est désormais un objectif premier. Et elle reprend le thème de l'abolition de l'arme nucléaire, qui doit être le but ultime. Mais pour l'essentiel, on est dans la continuité. La triade est maintenue - même si les missiles sol-sol seront « démirvés » (une seule tête désormais) et que la composante aérienne sera légèrement réduite. Les délais d'alerte ne sont pas modifiés. Des dispositions sont prises pour maintenir la procédure de « partage nucléaire » de l'OTAN. Avec au moins 1500 armes stratégiques opérationnelles en permanence, les directives de planification ne devraient pas être fondamentalement altérées. Si la « Nouvelle Triade » de 2002 a disparu, les défenses antimissiles et les moyens conventionnels continuent à être valorisés au détriment de l'arme nucléaire. On en revient même à une conception des équilibres stratégiques qui prévalait sous Clinton. La volonté d'une relation stratégique stable avec Pékin est affirmée, et le langage adopté vis-à-vis de la Chine est plutôt conciliant. Surtout, l'arsenal russe est décrit avec insistance comme un élément essentiel de dimensionnement de celui des Etats-Unis - c'est ce qui explique que Washington ait renoncé à de nouvelles réductions unilatérales. (On n'en saura pas plus : les Etats-Unis, en dépit de leur réputation de transparence, continuent à maintenir une confidentialité totale sur les chiffres réels de leur arsenal nucléaire.)

A Paris, on dira que la conception américaine de la dissuasion s'éloigne un peu plus de celle de la France. Pourtant, elle s'en rapproche aussi, car Washington a adopté des expressions attachées à la doctrine française : l'emploi de l'arme nucléaire ne serait concevable que dans des « *circonstances extrêmes* » d'agression contre les « *intérêts vitaux* ». Ce n'est peut-être pas par hasard : l'élaboration de la NPR a donné lieu à d'intenses consultations franco-américaines, formelles et informelles, ce qui n'avait été le cas ni pour celle de 1994, ni pour celle de 2001.